MUNICIPALITÉ DE
SAINT-MAURICE

Grand-Rue 79
Case postale 83
1890 Saint-Maurice

Tél. 024 486 60 60
Fax 024 486 60 69

administration@st-maurice.ch
www.st-maurice.ch

Aux membres du Conseil général

Saint-Maurice, le 17 janvier 2017

Convocation

Madame, Monsieur,

En vertu de l'art 23 al. 2 et 3 LCo et de l'art 5 du règlement du Conseil général, le Conseil municipal a l'honneur de vous convoquer à la séance constitutive du Conseil général qui a été fixée au

mercredi 1er février 2017 à 20h00
à l'Aula de la Tuilerie.

Ordre du jour

1) approbation du procès-verbal de la séance du 19 décembre 2016
2) désignation de trois scrutateurs
3) élection du président du Conseil général
4) élection du vice-président du Conseil général
5) élection du secrétaire du Conseil général
6) élection des membres de la Commission de gestion
7) élection des membres suppléants de la Commission de gestion
8) élection du président de la Commission de gestion
9) élection des membres de la Commission urbanisme
10) élection du président de la Commission urbanisme
11) vacations pour la période 2017-2020
12) tour d'horizon de l'actualité communale
13) questions et divers

Dans l'attente de vous rencontrer, le Conseil municipal vous présente, Madame, Monsieur, ses salutations les meilleures.

Municipalité de Saint-Maurice

Le Président
Damien Revaz

Le Secrétaire
Alain Vignon

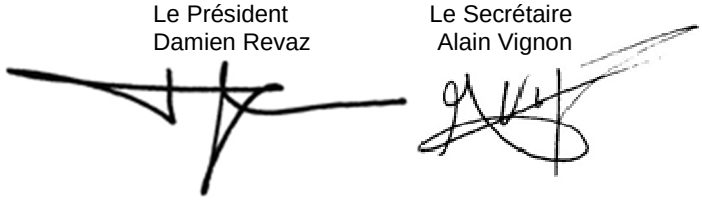

Annexes : procès-verbal de la séance du 19 décembre 2016
règlement communal d'organisation
nouveau règlement du Conseil général

Copie pour convocation : aux membres du Conseil municipal

Copie pour invitation : presse